



Angoulême, le 22 novembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cérémonie de remise de la médaille de la sécurité intérieure

- - - - -

Jeudi 22 novembre 2018, la préfète de la Charente, Marie Lajus, a remis la médaille de la sécurité intérieure à trois personnes pour leurs actions au service de la sécurité civile et de la sécurité routière.

Mme Lucie Viroulaud – médaille argent, agrafe sécurité civile :

Investie dans le domaine associatif, d'abord dans les Hautes-Pyrénées au Secours Catholique, puis en Charente au profit de l'épicerie sociale d'Angoulême, Lucie Viroulaud intègre l'association départementale de radio transmetteurs au service de la sécurité civile (ADRASEC).

Au sein de cette dernière, elle assure les missions de secrétariat depuis plus de 15 ans afin de renforcer les liaisons établies par les secours publics par des moyens spécifiques d'écoute et de localisation des signaux de détresse émis par des aéronefs accidentés. Son activisme, sa diplomatie, sa rigueur et son ouverture d'écoute ont permis à cette section de l'ADRASEC de la Charente de se redynamiser et de faire de Lucie Viroulaud un maillon indispensable de l'association.

M. Raymond Duverger – médaille argent, agrafe sécurité civile :

Après une formation aux premiers secours en vue d'obtenir le brevet national de secourisme, Raymond Duverger rejoint l'équipe cognaçaise de la Croix-Rouge en 1970. Assurant de très nombreux postes de secours au sein de l'organisme, il prend en charge la responsabilité du matériel nécessaire aux postes de secours et du véhicule affecté pour le transport du matériel.

En 1997, il occupe les fonctions de responsable de l'organisation des postes et secours, avant d'être nommé directeur départemental de l'urgence et de secourisme (DDUS) en 2006. Depuis 10 ans, il s'applique à transmettre la connaissance des gestes qui sauvent auprès des enfants des écoles, des collèges et des lycées, mais aussi du grand public ainsi que dans la formation continue des bénévoles de la Croix-Rouge.

M. Marc Faivre – médaille bronze, agrafe sécurité routière :

La carrière professionnelle de Marc Faivre débute en 1965 avec la création de l'entreprise d'auto-école MARC. Parallèlement à son activité, il devient membre du conseil supérieur de l'enseignement de la conduite automobile et de l'organisation de la profession en 1984, coordinateur pédagogique au près du ministère des transports de 1984 à 1990, et secrétaire national de l'association de défense de l'enseignement de la conduite automobile (ADECA) de 1986 à 2010.

Il participe activement à la création de la Fédération européenne des auto-écoles ayant pour mission d'harmoniser les formations à la conduite au sein de l'Europe et de l'Ecole de Nevers (appelée aujourd'hui INSERR), chargé de la formation des inspecteurs du permis de conduire et de la formation continue des différentes filières liées à l'éducation routière.

Durant 25 ans, il s'est rendu disponible comme intervenant départemental de sécurité routière (IDSR) auprès d'un public très large, pour améliorer les conditions d'exercice des enseignants de la conduite, mais plus encore afin de combattre l'insécurité routière par une meilleure formation des conducteurs.

La médaille de la sécurité intérieure

La médaille de la sécurité intérieure est destinée à récompenser les services particulièrement honorables, notamment un engagement exceptionnel, une intervention dans un contexte particulier, une action humanitaire ou l'accomplissement d'une action ponctuelle ou continue dépassant le cadre normal de service, rendus par toute personne, au cours de sa carrière ou dans le cadre d'un engagement citoyen ou bénévole, pour des missions ou actions signalées relevant de la sécurité intérieure.